



Développement durable dans le domaine FRI

Vue d'ensemble des activités centrées sur le développement durable

État : 20 avril 2020

Table des matières

Activités centrées sur le développement durable dans la recherche et l'innovation	2
Activités centrées sur le développement durable dans le domaine des hautes écoles	8
Activités centrées sur le développement durable dans la formation professionnelle et la formation continue	10
Activités centrées sur le développement durable dans la coopération en matière de formation et la formation générale	13

Le développement durable est un thème transversal important qui doit être pris en considération dans la formation, la recherche et l'innovation (FRI). La présente vue d'ensemble met en évidence les instruments et les mesures qui sont mis en œuvre et les activités qui sont encouragées en premier lieu par le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) ou par des institutions soutenues par le SEFRI. Elle n'est pas exhaustive et sera mise à jour en cas de besoin. Elle ne fait pas mention des activités et des mesures concernant l'école obligatoire, celles-ci relevant entièrement de la compétence des cantons et des communes.

Activités centrées sur le développement durable dans la recherche et l'innovation	
<p>La loi fédérale sur l'encouragement de la recherche et de l'innovation (LERI) dispose que les organes de recherche tiennent compte, dans l'accomplissement de leurs tâches, du développement durable de la société, de l'économie et de l'environnement (art. 6, al. 3, let. a, LERI ; art. 60 O-LERI). Ce principe a été repris dans la loi sur Innosuisse (LASEI).</p>	
<p>Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS)</p>	<p>Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans sa charte, le FNS présente comment il entend s'engager pour les chercheurs, les mandants politiques, le grand public et son personnel. - Sur mandat de la Confédération, le FNS encourage la recherche scientifique afin de soutenir l'innovation parmi les milieux scientifiques et au sein de la société. L'allocation des fonds s'appuie sur une sélection basée sur la compétition, la qualité et l'indépendance. La base de données de recherche P3 du FNS renseigne sur les projets de recherche en cours ou achevés dans le domaine de la durabilité (recherche avec les mots-clés « développement durable », « changement climatique », etc.). - Dans son programme pluriannuel 2021-2024, le FNS aborde la thématique de la durabilité. <ul style="list-style-type: none"> o Avec SPIRIT, le programme suisse pour les projets de recherche internationaux des équipes de recherche scientifique lancé en 2019, le FNS souhaite renforcer la coopération scientifique de la Suisse avec les pays à faibles et moyens revenus. SPIRIT remplace l'ancien instrument SCOPES et se substituera à moyen terme aussi au Swiss Programme for Research on Global Issues for Development (programme r4d). Le programme r4d du FNS et de la DDC s'adresse à des chercheurs en Suisse et dans les pays en voie de développement et émergents menant des recherches conjointes sur des questions globales. Le programme est axé sur la réduction de la pauvreté et la préservation des biens publics dans les pays en voie de développement. - Les programmes nationaux de recherche (PNR) sont pertinents tant sur le plan scientifique que sur le plan politique dans la mesure où ils produisent des connaissances qui contribuent à la résolution de problèmes actuels. <ul style="list-style-type: none"> o le site du SEFRI sur le déroulement et le lancement des PNR et sur les programmes en cours ou achevés. o Exemples de PNR en rapport direct avec le développement durable : <ul style="list-style-type: none"> ▪ PNR 73 « Économie durable » ; ▪ PNR « Énergie »; PNR 71« Gérer la consommation d'énergie » et PNR 70 « Virage énergétique » ; ▪ PNR 69 « Alimentation saine et production alimentaire durable » ;

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ PNR 68 « Ressource sol » ; ▪ PNR 66 « Ressource bois ». <p>- Par la création des pôles de recherche nationaux (PRN), la Confédération encourage la recherche de pointe. Elle soutient des projets de longue durée sur des thèmes d'importance stratégique pour l'avenir de la recherche et de l'innovation suisses.</p> <p>Exemples de PRN en rapport avec le développement durable :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ PRN « On the Move » : entre migration et mobilité ; ▪ PRN « Dependable Ubiquitous Automation » : amélioration de la fiabilité et de la souplesse des systèmes intelligents (par exemple dans les domaines de la gestion de l'énergie, des transports et des processus industriels) ; ▪ PRN « Catalysis » : création de bases permettant de rendre les procédés et les produits chimiques, mais aussi l'industrie chimique dans son ensemble, plus durables, plus économes en ressources et neutres en termes d'émissions de CO₂.
<p>Académies suisses des sciences</p>	<p>Académies suisses des sciences site web)</p> <p>Selon la planification pluriannuelle 2021-2024, le développement durable est l'une des trois priorités stratégiques de l'association Académies suisses des sciences.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans leurs domaines prioritaires (science et société, habileté numérique et technologie, mutation du système de santé, développement durable), les académies élaborent des bases qui serviront aux prises de décisions sociétales. À cet effet, elles créent des réseaux d'experts, disciplinaires et transdisciplinaires, coordonnent des programmes d'impulsion nationaux sur mandat de la Confédération et fournissent une contribution à l'aménagement de conditions-cadres optimales pour la recherche. - Dans la priorité thématique du développement durable, les académies réunissent les connaissances scientifiques actuelles sur des thèmes importants concernant la durabilité. Elles assurent la reconnaissance précoce des développements notables, définissent un agenda, contribuent au dialogue avec les milieux politiques, sensibilisent la société, encouragent la relève scientifique et renforcent la recherche transdisciplinaire afin de soutenir la mise en œuvre des objectifs de développement durable. - Les académies prévoient d'élaborer un agenda de la recherche sur le développement durable pour clarifier des questions relatives à la recherche dans ce domaine, fournir des contributions pour de nouveaux programmes de recherche et réunir les acteurs, aujourd'hui dispersés, aux niveaux national et international. L'agenda vise ainsi à créer des bases pour la mise en œuvre des objectifs de développement durable. - Élaboration de bases sur les connaissances scientifiques les plus récentes dans les domaines du climat, de l'énergie, de la biodiversité, du génie génétique et des rapports nord-sud. <ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Climat</i> : en complément des bases scientifiques existantes sur le changement climatique, les Académies suisses des sciences publient régulièrement les résultats les plus récents sous la forme de synthèses. ○ <i>Énergie</i> : les Académies suisses des sciences intègrent les résultats de la recherche de différentes institutions nationales et internationales afin de mettre en évidence les rapports et les interactions, d'établir une vue

	<p>d'ensemble du système d'approvisionnement énergétique et de développer des bases pour des instruments politiques.</p> <ul style="list-style-type: none">○ <i>Régions de montagne, zones protégées et développement du paysage</i> : cette thématique complexe est traitée par le forum Paysage, Alpes, Parcs (FoLAP) nouvellement constitué, en incluant le développement du paysage et sur la base de la Convention alpine et de la Convention du paysage. Cette démarche intégrée, qui est possible dans toutes les disciplines des académies suisses et dans le dialogue avec l'administration, les milieux politiques et d'autres domaines de la société, offre un fort potentiel dans le domaine du développement durable.○ <i>Recherche polaire et de haute altitude</i> : les académies assurent, à travers la Commission suisse pour la recherche polaire et de haute altitude (CSPH), la coordination au sein de la communauté de recherche, la représentation dans des comités scientifiques internationaux (Comité scientifique pour la recherche antarctique [SCAR], Comité arctique international de la science [IASC]) et l'accompagnement scientifique des activités de politique extérieure déployées par la Confédération.○ <i>Biodiversité</i> : le Forum Biodiversité Suisse mettra l'accent ces prochaines années sur l'intégration de la biodiversité dans les domaines de la politique et de la société qui ne se sont que peu engagés jusqu'à présent pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité. Avec des acteurs du domaine, il élabore des options d'action sur la base des connaissances les plus récentes.○ <i>Recherche génétique</i> : outre son grand potentiel économique, le génie génétique peut aussi contribuer à répondre à différents défis. Il fait pourtant l'objet de controverses dans la société pour les questions d'ordre éthique, juridique et social qu'il soulève. Des informations neutres et étayées par des preuves sont dès lors essentielles dans ce contexte. Il est prévu de procéder à une analyse approfondie pour déterminer dans quels domaines la biotechnologie et le génie génétique peuvent contribuer à atteindre les objectifs de développement durable en Suisse et à l'échelle internationale.○ <i>Recherche Nord-Sud</i> : la coopération en matière de recherche transdisciplinaire avec des partenaires du Sud dans les domaines des sciences, de la technologie et de l'innovation couvre des aspects essentiels du développement durable à l'échelle mondiale. Forte de ses compétences méthodologiques éprouvées, la Commission pour le partenariat scientifique avec les pays en développement (KFPE) des Académies suisses des sciences s'investit en faveur d'une coopération efficace et équitable et encourage des partenariats scientifiques avec des chercheurs de pays à revenus faibles et intermédiaires.○ <i>Nutrition 4.0 production alimentaire durable</i> : les objectifs de développement durable concernent notamment la sécurité alimentaire, l'agriculture durable et les modes de consommation et de production durables. Les académies fournissent une contribution à la coordination des activités de dialogue entre tous les groupes d'intérêt, au développement de réseaux de chercheurs et à l'organisation de rencontres réunissant des groupes d'experts du secteur de la technologie alimentaire. <p>Pour les académies, le dialogue entre la communauté scientifique et la société, les milieux politiques et l'administration (notamment par l'organisation d'activités de sensibilisation en rapport avec l'Agenda 2030) est un sujet important.</p>
--	--

<p>Innosuisse – Agence suisse pour l’encouragement de l’innovation</p>	<p>Innosuisse – Agence suisse pour l’encouragement de l’innovation (site web)</p> <p>Comme exposé dans le programme pluriannuel 2021-2024, Innosuisse porte une attention particulière aux objectifs de durabilité de l’Agenda 2030 dans son action d’encouragement et donc à la transition vers une économie viable ménageant les ressources.</p> <ul style="list-style-type: none"> - La durabilité fait expressément partie des critères dont Innosuisse tient compte dans l’évaluation des projets d’innovation. Innosuisse optimisera l’examen de ce critère de sorte à axer l’évaluation sur les objectifs de développement durable. Cette démarche est conforme au principe juridique selon lequel Innosuisse soutient des projets qui contribuent à l’utilisation durable des ressources (art. 19, al. 5, LERI). - L’encouragement public de l’innovation en Suisse est régi par les principes de la subsidiarité, de l’autonomie des acteurs, de la coopération, de la compétitivité et de la qualité. L’encouragement repose en conséquence sur une démarche ascendante. Dans certains cas fondés, Innosuisse entend toutefois, par des mesures d’incitation, encourager les candidats à aborder plus souvent des sujets présentant un intérêt particulier pour le développement durable du pays. - Durant la période de contribution 2021-2024, des thèmes de nature plutôt générique et d’importance intersectorielle, tels que les questions fondamentales de la numérisation (informatique quantique, intelligence artificielle, big data, Internet des objets, cybersécurité, etc.) et les défis liés à la transformation énergétique ou d’autres questions liées au développement durable (climat, eau et autres ressources naturelles, santé, migration, vieillissement, etc.) doivent être abordés pour le développement de solutions concrètes pour l’économie et la société (projets phares selon le programme pluriannuel 2021-2024 d’Innosuisse, p. 19). <p>Dans le cadre de la stratégie énergétique, le plan d’action « Recherche énergétique suisse coordonnée » a permis le développement de compétences techniques et de capacités en personnel dans les hautes écoles suisses par la création de huit pôles de compétence virtuels, les Swiss Competence Centers for Energy Research SCCER.</p> <p>Le développement des capacités sera achevé à la fin de l’année 2020. Afin de conserver les compétences et les capacités constituées dans les hautes écoles et de continuer de les exploiter, le Conseil fédéral examine la création d’un instrument d’encouragement de la recherche de longue durée dans le cadre de la politique énergétique (Office fédéral de l’énergie OFEN).</p>
<p>Établissements de recherche d’importance nationale</p>	<p>Établissements de recherche d’importance nationale</p> <p>L’objectif premier de cet instrument d’encouragement est de garantir la présence d’une base de recherche de haut niveau dans des domaines scientifiques très spécifiques. Les institutions subventionnées – infrastructures de recherche, institutions de recherche et centres de compétences technologiques – participent à la création d’une valeur ajoutée scientifique dans les domaines de recherche concernés en complément des activités de recherche des hautes écoles et du domaine des EPF.</p> <p>Durant la période 2017-2020, la Confédération soutient notamment (sur la base de l’art. 15 LERI) les infrastructures et les institutions de recherche suivantes, qui œuvrent pour le développement durable :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Centre de compétence suisse 3R, 3RCC, Berne ;

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ swisspeace, fondation suisse pour la paix, Berne ; ▪ Institut tropical et de santé publique suisse, Swiss TPH, Bâle.
<p>Programmes-cadres de recherche de l'Union européenne</p> <p>Infrastructures de recherche internationales</p>	<p>Programmes-cadres de recherche de l'Union européenne</p> <p>Le développement durable est un objectif prioritaire du programme-cadre Horizon 2020.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Notamment le volet Défis sociétaux d'Horizon 2020, qui s'appuie sur les priorités de la stratégie Europe 2020, aborde des thèmes majeurs pour le développement durable avec ses trois dimensions que sont l'environnement, la société et l'économie : les énergies renouvelables (sur la base du plan stratégique européen pour les technologies énergétiques, dit plan SET), la protection du climat, l'utilisation durable des ressources, l'agriculture et la sylviculture durables, les transports ménageant l'environnement, les innovations écologiques (en vertu du plan d'action européen en faveur de l'éco-innovation PAEI), la santé et le bien-être de la population et les sociétés inclusives, sociales et sûres. <p>Par rapport à Horizon 2020, le programme de recherche Horizon Europe entend mettre encore plus en avant les objectifs de protection du climat. L'environnement est aussi l'une des premières priorités de la Commission européenne avec le nouveau « Pacte vert » qui lui est consacré (Communication Le pacte vert pour l'Europe).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Horizon Europe entend contribuer pour environ 35 % de son budget à la réalisation des objectifs de protection du climat. Tous les domaines d'Horizon Europe sont invités, notamment dans les secteurs thématiques « Climat, énergie et mobilité », « Alimentation et ressources naturelles » et les thèmes transversaux comme « Adaptation au changement climatique », « Villes climatiquement neutres et intelligentes », « Santé des sols et alimentation », à fournir une contribution à la réalisation des objectifs de développement durable. - La volonté affichée de placer les objectifs de développement durable au centre d'Horizon Europe se manifeste entre autres par la réorganisation de la direction générale de la recherche et de l'innovation (DG RTD) et la mise en place d'un monitoring ciblé pour mieux chiffrer la contribution d'Horizon Europe aux objectifs de développement durable. - Par une participation à Horizon Europe, la Suisse fournira des contributions aux objectifs de l'Agenda global 2030. <p>Infrastructures de recherche internationales</p> <p>Toutes les infrastructures internationales de recherche sans exception mettent un accent fort sur le développement durable et sur l'égalité des chances (tant dans leur politique du personnel que dans les règles d'accès aux infrastructures de recherche pour les scientifiques) dans leur fonctionnement général. Les délégations de la Suisse dans les organes de gouvernance de ces infrastructures soutiennent ces efforts et ne manquent pas de poser des questions critiques pour s'assurer qu'il s'agit d'actes et pas juste de paroles.</p>
<p>Affaires spatiales</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les technologies spatiales et les systèmes spatiaux sont des instruments pertinents pour mesurer les progrès réalisés dans la réalisation des objectifs de développement durable et fournir des informations fiables aux décideurs. Les programmes d'observation de la terre de l'ESA concourent par exemple à la mesure des émissions polluantes, à la détermination de la qualité de l'air, à la mesure du changement de la masse des calottes

	<p>polaires ou à la collecte de variables essentielles sur le climat et d'informations sur leur changement à long terme.</p> <ul style="list-style-type: none">- Chacun des 17 objectifs de développement durable de l'Agenda 2030 pour le développement durable est soutenu par les programmes de l'ESA.- L'ESA soutient l'ONU dans l'établissement d'un compendium des solutions spatiales, qui démontre l'apport des projets spatiaux et des technologies spatiales à la réalisation des objectifs de développement durable.- Dans ce cadre, l'ESA tient son propre catalogue, complémentaire et public : « Catalogue des activités de l'ESA soutenant les objectifs de développement durable ».- La Suisse soutient ces activités de l'ESA par sa participation aux programmes correspondants.
--	---

Activités centrées sur le développement durable dans le domaine des hautes écoles

En vertu de la loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles ([LEHE](#)), la Confédération assure la coordination des activités communes de la Confédération et des cantons dans le domaine des hautes écoles. Les hautes écoles sont autonomes et jouissent d'une entière liberté de l'enseignement et de la recherche, mais elles sont tenues de respecter les **principes du développement durable**. Dans leur exploitation comme dans leurs projets de construction, elles s'attachent à adopter une conduite responsable des points de vue écologique et social. Les initiatives des différentes institutions sont très diverses. À la demande du SEFRI, swissuniversities (Conférence des recteurs des hautes écoles suisses) a lancé un [site web](#) au sujet du développement durable avec une vue d'ensemble des activités des **hautes écoles** dans ce domaine.

Toujours sous la coordination de swissuniversities, un « **réseau développement durable** » commun aux trois types de hautes écoles a été mis en place en mars 2020. Il réunit des experts et des représentants des différents établissements du domaine des hautes écoles dans le but de définir une approche coordonnée et commune à toutes les hautes écoles pour le thème du développement durable.

Hautes écoles
(universités, hautes écoles spécialisées, hautes écoles pédagogiques)

- Les universités, les hautes écoles spécialisées (HES) et les hautes écoles pédagogiques (HEP) sont autonomes et soumises à la surveillance de leur collectivité responsable respective. Elles disposent de leurs propres lois et directives. La Confédération assume avec les cantons des tâches de coordination dans le domaine des hautes écoles, comme le prévoit la LEHE.
- Pour obtenir l'accréditation exigée par la LEHE, toute haute école doit justifier d'un **système d'assurance qualité** qui garantit la prise en compte d'un développement économiquement, socialement et écologiquement durable dans l'accomplissement de ses tâches.
- Dans le cadre des **contributions liées à des projets**, la Confédération soutient la promotion du développement durable dans l'intérêt des générations actuelles et futures. Au cours de la période FRI 2013-2016, elle a notamment encouragé le projet « Sustainable Development in Teaching and Research at Swiss Universities ». Actuellement, elle soutient le projet « [U Change. Initiatives étudiantes vers un développement durable](#) » (2017-2020), qu'il est prévu de reconduire pour la prochaine période FRI.
- Conformément à leur **mandat de formation**, les HEP préparent dans le cadre d'une formation initiale ou continue les **enseignants** à intégrer le développement durable dans leur enseignement à l'école obligatoire. Par ailleurs, les diplômés des universités et des HES agissent en tant que **spécialistes** dans différents domaines du développement durable selon leur filière d'études.
- Nombre de chercheurs dans les hautes écoles suisses s'occupent de thèmes liés au développement durable dans le cadre de leur **activité scientifique** ; en outre, ils s'emploient notamment à acquérir les financements nécessaires à cet effet (pour plus d'informations sur les activités de recherche, voir le chapitre « Activités centrées sur le développement durable dans la recherche et l'innovation »).
- Différentes hautes écoles exploitent des **centres de compétence** interdisciplinaires dédiés à une ou plusieurs thématiques liées au développement durable.

	<ul style="list-style-type: none"> - On trouvera des informations spécifiques sur les initiatives des différentes hautes écoles dans la vue d'ensemble de swissuniversities.
<p>Domaine des EPF (ETH Zurich, EPFL, PSI, WSL, Empa, Eawag)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les institutions du domaine des EPF sont elles aussi autonomes, mais elles sont placées sous la surveillance de la Confédération. L'ETH Zurich et l'EPFL sont soumises aux mêmes critères d'accréditation selon la LEHE que les autres hautes écoles. - Le domaine des EPF est géré au moyen d'objectifs stratégiques. Le Conseil fédéral y accorde une place importante au développement durable, en particulier pour la prochaine période FRI. - Conformément à leur mission de base, les deux écoles polytechniques forment notamment des experts en sciences naturelles et des ingénieurs qui deviennent des spécialistes de nombreux aspects du développement durable. Elles mènent par ailleurs diverses initiatives qui sont présentées dans la vue d'ensemble de swissuniversities. - Les scientifiques dans les EPF réalisent un travail de recherche fondamental en matière de développement durable. Les connaissances ainsi obtenues forment la base de nouveaux projets et du développement de ce domaine thématique (pour plus d'informations sur les activités de recherche, voir chapitre « Activités centrées sur le développement durable dans la recherche et l'innovation »). - Les établissements de recherche du domaine des EPF (PSI, WSL, Empa et Eawag) sont des acteurs centraux de la recherche orientée vers la pratique et du transfert de savoir, notamment en matière d'énergie, d'environnement, de construction et de mobilité. - Le domaine des EPF exploite de nombreux instituts et plusieurs centres de compétence, plateformes de recherche et plateformes technologiques qui dépassent le cadre d'un institut, consacrés à un thème lié au développement durable (notamment Competence Center Environment and Sustainability CCES, Competence Center Energy and Mobility CCEM, World Food System Center WFSC, Next Evolution in Sustainable Building Technologies NEST, Move pour la mobilité durable). Dans le cadre du plan d'action Recherche énergétique suisse coordonnée, le domaine des EPF participe aux huit pôles nationaux de compétence en recherche énergétique (SCCER), dans sept d'entre eux en qualité de Leading House. - Par ailleurs, l'Office fédéral de l'environnement OFEV collabore avec le WSL, l'Empa et l'Eawag dans les domaines de la recherche sur les réserves forestières, dans le Réseau national d'observation des polluants atmosphériques (NABEL), dans la Surveillance nationale continue des cours d'eau suisses (NADUF) et dans l'étude de la neige et des avalanches. - La fusion planifiée du WSL et de l'Eawag en un « Swiss Federal Institute of Technology for Environment and Sustainability » (titre provisoire) établira un institut de pointe pour la recherche en matière d'environnement et de développement durable. - Le domaine des EPF sert de terreau à de nombreux spin-off, en particulier dans le domaine des produits et services durables.

	<ul style="list-style-type: none"> - On trouvera davantage d'informations, en particulier concernant la Charte environnementale du domaine des EPF, sur le site internet du Conseil des EPF.
--	---

Activités centrées sur le développement durable dans la formation professionnelle et la formation continue

La formation professionnelle est une tâche commune de la Confédération, des cantons et des organisations du monde du travail. Les mesures de la Confédération visent à encourager autant que possible, par des subventions ou par d'autres moyens, les initiatives des cantons et des organisations du monde du travail (art. 1 de la [loi fédérale sur la formation professionnelle, LFP, RS 412.10](#)).

L'ancrage du développement durable dans la formation professionnelle et continue soutient la performance économique de chaque individu et des entreprises et promeut une société égalitaire et intégrative, conformément aux objectifs de la loi fédérale sur la formation professionnelle ([art. 3 LFP](#)).

Formation professionnelle	<p>Responsables de la formation professionnelle</p> <p>L'art. 48 de l'ordonnance sur la formation professionnelle (OFP) fixe les contenus de la formation à la pédagogie professionnelle des responsables de la formation professionnelle. Le développement durable fait partie des thèmes d'intérêt général définis dans l'ordonnance (art. 48, let. g, OFP).</p> <p>Le SEFRI est responsable de l'élaboration et de la mise à jour des plans d'études cadres pour les responsables de la formation professionnelle. Ces derniers précisent les dispositions légales relatives aux responsables de la formation professionnelle de tous les lieux de la formation professionnelle initiale et des écoles supérieures. Ils définissent les objectifs et les contenus majeurs de la formation à la pédagogie professionnelle et les rattachent aux normes à atteindre. Le développement durable est inscrit parmi ces contenus.</p> <p>Promotion de projets</p> <p>Le SEFRI engage jusqu'à 10 % de ses ressources affectées à la formation professionnelle pour la promotion de projets de développement et pour le soutien de prestations particulières d'intérêt public. Dans le domaine de la formation professionnelle, la Confédération peut soutenir les initiatives de tiers visant à encourager l'éducation et la formation en vue d'un développement durable (EDD) dans la formation professionnelle (art. 54 LFP).</p>
Formation professionnelle initiale	<p>Les contenus des diplômes de la formation professionnelle sont définis par les associations professionnelles (organes responsables). La Confédération n'intervient que de façon subsidiaire sur les contenus, mais elle veille à ce que les thèmes actuels et les exigences politiques soient pris en compte et, si possible, intégrés aux contenus de la formation par les associations professionnelles.</p> <ul style="list-style-type: none"> - La formation au développement durable est l'un des aspects à prendre en compte dans le développement des professions. La Confédération soutient les organes responsables à cet effet et recommande de définir

	<p>des compétences en la matière, spécifiques au champ professionnel concerné, lors de la révision quinquennale de la profession ou dans le cadre de la création de toute nouvelle formation professionnelle initiale.</p> <p>Voir à ce propos :</p> <ul style="list-style-type: none">○ SEFRI, Aspects du développement des professions, Éducation au développement durable○ OFEV, Éducation à l'environnement dans la formation professionnelle <p>- À l'appui des organes responsables, le SEFRI met à disposition des moyens auxiliaires sous forme de documents thématiques tels que :</p> <ul style="list-style-type: none">○ les fiches d'information cleantech : celles-ci s'adressent aux organes responsables souhaitant mieux exploiter le potentiel des cleantech dans le champ professionnel dont ils ont la responsabilité ;○ le guide Développement durable dans la formation professionnelle, qui sera élaboré d'ici fin 2020. <p>Enseignement de la culture générale dans les écoles professionnelles</p> <p>- L'enseignement de la culture générale dans les écoles professionnelles a notamment pour but de promouvoir des connaissances et des aptitudes économiques, écologiques, sociales et culturelles qui rendent les personnes en formation capables de contribuer au développement durable. L'EDD fait ainsi partie des objectifs de formation inscrits dans le plan d'études cadre pour l'enseignement de la culture générale dans la formation professionnelle initiale (PEC CG).</p> <p>- Dans le cadre du projet « Culture générale 2030 », le plan d'études cadre pour l'enseignement de la culture générale dans la formation professionnelle initiale sera révisé afin de répondre aux exigences de demain ; dans ce contexte, le SEFRI veille à ce que le développement durable reste inscrit parmi les objectifs à prendre en compte.</p> <p>Maturité professionnelle fédérale</p> <p>- La maturité professionnelle réunit une formation professionnelle initiale et une formation générale approfondie et donne droit à l'admission dans une haute école spécialisée. L'EDD est inscrite dans les objectifs de la maturité professionnelle au sens de l'art. 3, al. 3, de l'ordonnance sur la maturité professionnelle (OMPr) : les titulaires de la maturité professionnelle fédérale sont aptes « à penser leurs activités et leurs expériences professionnelles dans leurs relations avec la nature et la société » (al. 1, let. c) et « à exercer leur responsabilité à l'égard d'eux-mêmes, d'autrui, de la société, de l'économie, de la culture, de la technique et de la nature » (al. 1, let. d). De plus, l'enseignement menant à la maturité professionnelle « encourage l'apprentissage autonome et durable, le développement global et le travail interdisciplinaire des personnes en formation » (art. 3, al. 2, OMPr).</p> <p>- Les objectifs de la formation en vue d'un développement durable sont inscrits dans le plan d'études cadre pour la maturité professionnelle.</p>
--	---

<p>Formation professionnelle supérieure</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Dans la formation professionnelle supérieure, les organes responsables définissent systématiquement, dans les règlements d'examens fédéraux et dans les plans d'études cadres pour les filières de formation des écoles supérieures, l'apport des profils professionnels pour la société, l'économie et l'environnement. Les compétences opérationnelles sont également inscrites dans le profil professionnel. <p>Pour soutenir les organes responsables des organes responsables, le SEFRI met à disposition des moyens auxiliaires sous forme de documents thématiques. À ce titre, l'élaboration d'un guide Développement durable dans la formation professionnelle est prévue en 2020.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Depuis plusieurs années, les organes responsables des examens fédéraux peuvent bénéficier d'un soutien de l'OFEV et de l'Office fédéral de l'énergie OFEN pour définir les compétences requises en matière d'économie des ressources et d'efficacité énergétique, d'énergies renouvelables et de design écologique. - Sur la question de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE), c'est le Secrétariat d'État à l'économie SECO qui fait autorité.
<p>Formation continue</p>	<p>Principes</p> <ul style="list-style-type: none"> - La loi fédérale sur la formation continue (LFCo) définit les principes de la formation continue, qui s'appliquent également aux formations continues dans le domaine de l'EDD. En complément de lois spéciales, elle encourage par ailleurs les compétences de base chez les adultes. <p>Compétences de base des adultes</p> <ul style="list-style-type: none"> - La Confédération promeut les compétences de base des adultes par le biais de la LFCo, en complément d'autres lois spéciales. <p>Les compétences de base telles que la lecture, l'écriture, l'expression orale dans la langue officielle locale ainsi que les compétences de base dans les technologies de l'information et de la communication (TIC) sont des conditions d'une participation appropriée à la vie sociale. Elles contribuent ainsi à un développement viable à long terme de la société.</p> <p>Formation continue dans le domaine EDD</p> <ul style="list-style-type: none"> - Du côté de la Confédération, la formation continue dans le domaine EDD est réglée ou encouragée essentiellement par des offices fédéraux tels que l'OFEN ou l'OFEV, en collaboration avec d'autres services fédéraux et les cantons et en complément de la responsabilité individuelle et des offres privées, notamment dans le cadre des programmes suivants : <ul style="list-style-type: none"> o Le programme SuisseEnergie (OFEN) o Le site internet SuisseEnergie o Éducation à l'environnement (OFEV) o Programme Climat – formation et communication (OFEV) o Coordination de la formation forestière (OFEV)

Activités centrées sur le développement durable dans la coopération en matière de formation et la formation générale	
<p>Le développement durable est un thème important dans les échanges et la coordination avec d'autres services fédéraux et avec les cantons, ainsi que sur le plan international.</p> <p>La Confédération et les cantons entretiennent des échanges réguliers sur les questions de l'éducation en vue d'un développement durable EDD (loi sur la coopération dans l'espace suisse de formation, LCESF). Le SEFRI participe également aux travaux dans le cadre de l'Agenda 2030 de l'ONU et de la Stratégie pour le développement durable du Conseil fédéral.</p>	
Objectifs politiques en matière de formation	<p>Dans leurs objectifs politiques communs pour l'espace suisse de la formation, la Confédération et les cantons adoptent tous les quatre ans des priorités stratégiques communes afin de garantir des chances de formation optimales à tous les niveaux et pour tous les acteurs du système de formation. Dans leur Déclaration 2019 sur les objectifs politiques communs concernant l'espace suisse de la formation, l'éducation en vue du développement durable (EDD) est définie comme domaine important dans lequel la Confédération et les cantons coordonnent leurs activités.</p>
Monitorage de la formation	<p>Dans le cadre du monitorage de l'éducation en Suisse, le rapport sur l'éducation fournit des données et des informations issues de statistiques, de la recherche et de l'administration sur l'ensemble du système éducatif. L'EDD est également prise en compte à cet égard et fait partie des thèmes traités dans le rapport.</p>
Groupe EDD Confédération	<p>La Confédération conçoit l'encouragement de l'EDD comme une approche gouvernementale intégrée. À ce titre, elle coordonne ses activités dans le cadre du groupe interdépartemental EDD Confédération (G EDD), dans lequel les services fédéraux concernés sont représentés.</p> <p>Le G EDD compte des représentants des services fédéraux suivants : ARE (direction), DDC, OFEV, OFEN, OFSP, OSAV, SEFRI, SG DFI</p> <p>Ces services fédéraux apportent tous une contribution importante à l'EDD par le biais de diverses autres activités et mesures.</p> <p>On peut mentionner par ex. :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Activités de l'OFEV - OFEN : encouragement d'activités dans le cadre du programme SuisseEnergie
éducation21	<p>Soutenu par la Confédération, éducation21 est le centre de compétences et de services en matière d'EDD en Suisse. En tant qu'agence spécialisée de la CDIP, il a pour mission de soutenir l'ancrage pratique, la mise en œuvre et le développement de l'EDD dans le système éducatif.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le portail éducation21 fournit une vue d'ensemble des activités déployées par le centre de compétences. - Le groupe des mandants comprend : ARE, DDC, OFEN, OFEV, OFSP, Promotion Santé Suisse, SEFRI, SG DFI, SG CDIP.

	<ul style="list-style-type: none"> - Sur mandat de certains services fédéraux, éducation21 soutient financièrement des projets scolaires en matière d'EDD et de prévention du racisme.
<p>Plans d'études pour l'école obligatoire</p>	<p>La scolarité obligatoire, et par conséquent aussi l'élaboration des plans d'études, relève de la compétence des cantons. L'EDD est inscrite dans les plans d'études des trois régions linguistiques.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans le Plan d'études romand, la thématique de l'EDD est traitée non seulement dans différents domaines d'études spécifiques, mais également en tant qu'élément de la formation générale. - Pour la Suisse alémanique, sept thèmes transversaux ont été retenus dans le Lehrplan 21, dont le thème « Développement durable » avec des chapitres consacrés à l'environnement et aux ressources naturelles. - Quant au Piano di studio tessinois, il prend en compte l'EDD par le biais des compétences interdisciplinaires et de la culture générale. <p>Les contenus EDD des plans d'études sont décrits de façon détaillée sur le portail éducation21. On y trouve également un guide (Handreichung, en allemand seulement) pour la mise en œuvre de l'EDD conforme aux plans d'études.</p>
<p>Maturité gymnasiale</p>	<p>L'EDD est une mission centrale de la maturité gymnasiale. Afin de garantir aussi à l'avenir la qualité de la formation gymnasiale, la Confédération et les cantons ont lancé un projet visant à soutenir l'évolution de la maturité gymnasiale.</p> <p>Dans son rapport « Évolution de la maturité gymnasiale : un état des lieux » du 16 avril 2019, le groupe de pilotage propose cinq domaines d'action dont deux, en particulier, concernent l'EDD :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Plan d'études cadre : il faut réviser le plan d'études cadre de la CDIP pour les écoles de maturité, qui date de 1994, notamment en renforçant l'éducation au développement durable ainsi que les compétences transversales et l'apprentissage interdisciplinaire. 2. Culture de l'apprentissage et de l'évaluation : il s'agit de développer une culture de l'apprentissage et de l'évaluation et d'encourager une culture pédagogique des échanges. Les formes d'enseignement et d'apprentissage élargies offrent une chance de développer les rôles respectifs des élèves et des enseignants dans des thèmes tels que l'EDD. <p>Il faut souligner le rôle important qui revient aux cantons, aux écoles et aux enseignants dans la mise en œuvre des mesures recommandées.</p>